

1201554301

DATE DEPOT :	2012-02-13
NUMERO DE DEPOT :	2012R015511
N° GESTION :	1987B03429
N° SIREN :	340642016
DENOMINATION :	FINANCE 2000
ADRESSE :	253 BD PEREIRE 75017 PARIS
DATE D'ACTE :	2011/05/06
TYPE D'ACTE :	PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
NATURE D'ACTE :	MISE EN HARMONIE

B 783 034 29

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

FINANCE 2000
Société anonyme au capital de 4.575.000,00 euros
253, boulevard Pereire – 75017 Paris
340 642 016 RCS Paris

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS
I M R
13 FEV. 2012
1ER DEPOT 15511

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 6 MAI 2011

PN 06/05/11 (LL - loi NRE de 2001)

L'an deux mille onze,
Le six mai à dix heures,
Au siège social, au 253, boulevard Péreire – 75017 Paris,

Les administrateurs de la société se sont réunis au siège social sur convocation du Président.

Assistent à la réunion et ont émargé le registre de présence :

- Mr Pierre-Yves Bournet, Président Directeur Général,
- TSH, représentée par M. William Wostyn.

Les administrateurs présents ou représentés réunissant plus de la moitié des membres en fonction, le Conseil peut valablement délibérer.

M. Marc Charles, représentant le Cabinet Ernst & Young Audit, Commissaire aux comptes, régulièrement convoqué, n'assiste pas à la réunion.

Mr Pierre-Yves Bournet préside la séance en sa qualité de Président du Conseil d'administration.

Le Président donne lecture du procès-verbal de la précédente réunion du Conseil lequel est adopté sans observation par le Conseil.

Le Président rappelle que l'ordre du jour porte sur :

- convocation de l'Assemblée Générale Extraordinaire,
- questions divers.

EXAMEN DE LA MISE EN CONFORMITE DES STATUTS

Le Président rappelle que les statuts devaient être mis en conformité avec la loi NRE de 2001 et propose de convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire pour adopter des statuts conformes.

CONVOCATION DE L'ASSEMBLE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Le Conseil décide, en conséquence, de convoquer les actionnaires en Assemblée Générale Extraordinaire, au siège social, le 10 août 2011 à 10 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- mise à jour des statuts,
- pouvoirs pour les formalités.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par le Président et un administrateur.

Le Président

Un administrateur